



Admissibilité à la retraite

Par professions essentielles

Profession essentielle	Nombre d'entreprises répondantes	Main-d'œuvre actuelle représentée	Pourcentage de la main-d'œuvre admissible à la pleine retraite en 2006	Pourcentage de la main-d'œuvre admissible à la retraite partielle en 2006
Directeurs de services d'utilité publiques (ex., Directeurs de centrales électriques)	36	2 186	10,0%	30,3%
Surveillants d'électriciens et Surveillants de monteurs de lignes électriques	29	2 333	9,7%	42,4%
Ingénieurs électriciens et électroniciens	19	2 745	9,7%	22,4%
Ingénieurs mécaniciens	8	820	1,7%	1,0%
Ingénieurs civils	10	457	12,9%	37,4%
Technologues et techniciens en génie électrique et électronique	26	2 366	10,6%	47,8%
Technologues et techniciens en génie mécanique	5	1 522	7,2%	29,7%
Technologues et techniciens en génie civil	8	699	11,6%	57,9%
Électriciens de centrale électrique	21	3 593	5,9%	37,3%
Monteurs de lignes électriques et installateurs de câbles	30	3 354	6,7%	46,6%
Opérateurs de réseau électrique	13	652	7,5%	16,0%
Opérateurs de centrale électrique	6	2 807	6,4%	31,2%
Mécaniciens en machinerie ou industriels	7	2 565	7,3%	37,8%
Tous les autres métiers	13	1 979	1,9%	0,5%
Comptables et vérificateurs	27	1 048	5,1%	30,7%
Analystes et consultants de systèmes d'information	19	1 639	28,5%	32,0%
TOTAL	49	30 765	8,6%	33,0%

Pourcentage de la main-d'œuvre rapporté par les organisations comme admissible à la retraite partielle et complète.